

Corrigé série 1 – Les étapes du projet

Consigne

Dans cet exercice, choisissez un type de projet lié à la réalisation d'une infrastructure de transport (par exemple, une route de contournement). Détaillez les **objectifs** et les **contraintes** qui lui sont liés.

Corrigé

Pour le cas du prolongement d'une ligne de tram par exemple, les principaux objectifs sont :

- Améliorer la desserte en TP, idéalement fixer un taux de couverture ou un nombre de place offerte dans un couloir donné
- Diminuer le trafic en véhicule individuel motorisé, idéalement fixer une valeur soit en lien avec l'heure de pointe du soir ou du matin, TJM
- Capturer de nouveaux clients, idéalement partir d'une valeur et fixer une augmentation en pourcentage ou en valeur absolue
- Diminuer l'impact environnemental, idéalement fixer comment cela sera mesuré dB(A), Nox, ...
- Augmenter l'attractivité d'un quartier (cf. M2), idéalement fixer un indicateur
- Désenclaver un quartier, idéalement définir une mesure comme par exemple la qualité de desserte TP
- Maximiser les bénéfices et minimiser les coûts, réaliser une analyse coûts-bénéfices et avoir une valeur actuelle nette positive. Les coûts correspondent à la construction de l'aménagement, à la maintenance, etc. et les bénéfices sont liés aux diminutions de temps de trajet, aux diminutions des émissions de CO₂, etc. Ces bénéfices sont transformés en CHF grâce à la valeur du temps ou de la tonne de CO₂.

Les contraintes doivent être clairement définies afin de réaliser au mieux le projet. Elles peuvent être de plusieurs natures et auront des conséquences sur différents paramètres.

Notons notamment :

- Les contraintes foncières : qui sont les propriétaires des surfaces sur lesquels le projet doit être réalisé
- Les contraintes économiques : coûts de réalisation et d'entretien, coûts pour les usagers
- Les contraintes techniques : type de sol, réalisation des travaux
- Les contraintes liées aux activités : accessibilité, emprise, attractivité, choix du tracé (cf. M1)
- Les contraintes environnementales : protection des sols, des zones naturelles, des sites protégés, des zones construites (nuisances sonores), du paysage
- Les contraintes politiques et administratives : choix du tracé
- Les contraintes topographiques, hydrologiques et hydrogéologiques